

Catastrophe humanitaire dans l'Union Indienne.

Note de synthèse au 9 janvier 2005, Lawrencia Kwark, CCFD

Plan du document

- I. Contexte
- II. Nouvelles des actions menées par les partenaires du CCFD
- III. Coordination des ONG locales et internationales
- IV. Actions de lobbying
- V. Orientations pour le CCFD

I. Contexte

Contexte général indien

Les données officielles des dégâts pour l'Inde sont à ce jour les suivantes : 10 012 morts et 5624 personnes portées disparues. La majorité des pertes ont été enregistrées dans l'Etat du Tamil Nadu (environ 70%) mais c'est à rapporter à la dimension de cet état : 55 millions d'habitants. En proportion, les dégâts les plus importants ont eu lieu dans l'archipel de Andaman et Nicobar. Sur les 38 îles habitées, 30 ont été touchées par le tsunami. Certains craignent que le bilan réel pour ces îles pourrait atteindre 10 000 morts, jamais comptabilisés, pour 350 000 habitants. Les dégâts dans les deux archipels sont du même ordre de grandeur que pour Aceh qui compte plus de 100 000 morts pour environ 4 millions d'habitants.

La situation sanitaire reste par ailleurs stable, semble-t-il, les épidémies craintes ne se sont pas déclarées.

Mais il faut rester vigilant. Le travail d'urgence n'est pas encore terminé : il reste à faire l'évaluation des dégâts et des besoins, toutes les victimes ne sont pas encore identifiées et repérées, le décompte des morts reste provisoire (question des disparus), l'amélioration des « camps » de personnes déplacées (souvent un temple, une église, une école...) est plus que jamais à l'ordre du jour, surtout à mesure que s'approche la rentrée des classes (indispensable par ailleurs pour l'équilibre des enfants)...

Les problèmes liés à la situation d'urgence (voir note précédente) n'ont évidemment pas encore trouvé de solution, car la phase de l'urgence n'est pas encore passée, même s'il faut déjà penser à la phase de la réhabilitation et s'y engager. Les défis identifiés dans la note précédente pour la phase de réhabilitation restent eux aussi d'actualité.

Situation au Tamil Nadu

Plus de 2000 kilomètres de côtes, 900 villages et des milliers de pêcheurs ont été affectés. Plus de 300 000 personnes sont encore hébergées dans des « camps » provisoires qui ne répondent pas aux critères internationaux des camps de réfugiés. Ce chiffre ne comptabilise pas quelques dizaines de milliers de personnes dalit et autres qui ne sont pas restées dans les camps, par peur de représailles ou à la suite de conflits avec les pêcheurs. Ces personnes ont en général été accueillies par des voisins ou de la famille. C'est le Tamil Nadu qui concentre

la très grande majorité des dégâts constatés en Inde continentale. Il faut garder à l'esprit que ce sont les populations les plus vulnérables qui ont payé le tribut le plus lourd à la catastrophe : enfants et femmes d'une part, populations côtières de pêcheurs, dalits... C'est au Tamil Nadu, et plus particulièrement dans le lieu de pèlerinage de Valankani, qu'a eu lieu le samedi 8 une grande procession pour l'ensemble des victimes du séisme.

Les grandes questions en débat

A mesure que l'émotion de la catastrophe retombe, le temps arrive où des questions politiques et sociales peuvent être traitées par la classe politique indienne, les médias et la société civile. Voici une liste de ces débats, sans prétention à l'exhaustivité et sans ordre hiérarchique.

- a. **La réactivité des autorités publiques**, l'indispensable concertation des autorités et des divers niveaux d'administration pour apporter une aide d'urgence. Il semblerait que malheureusement les rivalités entre les divers niveaux d'administration aient empêché les autorités publiques d'être aussi efficaces qu'il le faudrait. Le Premier Ministre fédéral a mis treize jours pour se rendre dans l'archipel de Andaman et Nicobar, le plus affecté proportionnellement. Lorsqu'il s'est rendu au Tamil Nadu, il n'a pas rencontré le Premier Ministre de cet Etat !
- b. **L'absence d'efficacité d'un système de prévention** des catastrophes. Comme Nicobar a été touché environ une heure avant les côtes du Tamil Nadu, il aurait été possible de prévenir les populations sur le continent de l'arrivée prochaine de la vague meurtrière, d'autant que les bases militaires sur l'archipel de Nicobar avaient alerté les autorités à Delhi. Ce sont les lourdeurs bureaucratiques de l'Inde qui ont empêché de prévenir les populations du Tamil Nadu en danger.
- c. **La posture de prestige de l'Inde**. Le gouvernement de l'Inde a commencé par refuser toute aide étrangère, à offrir son aide au Sri Lanka et aux Maldives, cette option étant considérée comme un moyen de renforcer son image de puissance, sa prétention à occuper un siège au conseil de sécurité de l'ONU. Cette posture avait été critiquée par un certain nombre d'ONG. Depuis ce samedi 8 janvier, la position a changé, et le gouvernement acceptera l'aide pour la réhabilitation et la reconstruction, car cela va requérir des investissements très importants, selon les mots du ministère des finances.
- d. **L'équité dans la distribution des secours** et des aides. Un certain nombre de facteurs laisse penser que les populations traditionnellement marginalisées n'ont pas un accès équitable à l'aide, **en particulier les dalits** (voir en annexe la fiche : discrimination contre la dalits) et les populations tribales. La presse indienne se fait l'écho de ces phénomènes de discrimination. Le manque d'information, d'attention et d'aide apportée à Andaman et Nicobar s'interprète aussi dans ce sens.
- e. **L'utilisation des aides d'urgence à des fins partisans** : politiques, électoralistes, communalistes et religieuses. On doit se souvenir qu'en 2005, il y aura des élections au Tamil Nadu (pour l'Etat et pour les autorités locales). Les tensions entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Tamil Nadu, les tensions entre les partis régionalistes et les partis fédéraux, les tensions entre divers partis à base électorale de castes... toutes ces données traditionnelles de la politique indienne ne disparaissent évidemment pas à cause de la catastrophe humanitaire, mais au contraire celle-ci risque d'être utilisée pour nourrir ces débats anciens.

Eléments de contexte international

La semaine écoulée a été marquée par la **réunion de Djakarta** entre les pays d'Asie du Sud-est et les grands donateurs internationaux. On relèvera de cette réunion les points suivants :

- K. Annan a estimé à un milliard de dollars les besoins pour couvrir l'urgence, et il a demandé que les promesses d'aide des donateurs se transforment en versement « cash » rapidement
- Une compétition pour savoir quel est le donateur le plus généreux, pour l'heure le palmarès semble être le suivant : Allemagne, Banque Mondiale, Japon, Union Européenne, USA...¹ Notre étude sur ce sujet aura un rôle important pour nous éclairer sur les orientations à prendre en ce qui concerne la société civile des pays affectés et sur les organisations de la société civile des pays donateurs.
- La répartition de l'aide d'urgence publique a été prévue selon la clé suivante : Indonésie pour 370 millions de dollars, le Sri Lanka 167 millions, Maldives 66 millions, Somalie pour 10 millions... L'Inde est absente de la liste car ce pays avait refusé l'aide internationale.
- Une intervention tardive des armées (surtout l'armée américaine, mais aussi d'autres pays dont la France) pour apporter une aide d'urgence dans les zones inaccessibles, principalement Aceh et l'archipel des Andaman et Nicobar (tous les ports sont détruits), par l'intermédiaire d'hélicoptères.
- Les Etats-Unis ont annoncé la dissolution de leur « coalition » pour apporter de l'aide, ce qui peut s'analyser comme une victoire de l'ONU reconnue comme coordinateur de l'aide au plan international. D'une manière annexe, la dissolution de la coalition est aussi un revers diplomatique pour l'Inde qui avait cru bon de s'associer aux USA, Japon, Australie... pour donner l'impression de jouer dans la cour des grandes puissances.

Le vendredi 7 janvier a eu lieu une réunion des ministres concernés de l'**Union européenne** autour de la question de la catastrophe. A nouveau, l'Inde est exclu des bénéficiaires pour avoir refusé l'aide internationale. On retiendra de cette réunion les points suivants :

- les engagements d'aide ont été confirmés
- on a envisagé une coordination au sein de l'UE des services de protection civile (appelée force de réaction rapide humanitaire)
- la Banque Européenne d'investissement pourrait être mise à contribution pour accorder aux pays sinistrés des prêts à conditions avantageuses
- le moratoire des dettes publiques a été confirmé (à négocier lors de la rencontre du club de Paris). Il est significatif que certains pays bénéficiaires semblent réticents devant cette générosité, qui pourraient affecter leur image de marque devant... les bourses et les banques commerciales !

¹ On ne se plaindra pas de cette concurrence vertueuse pour apporter des aides aux victimes. Cela ne signifie pas que les donateurs n'aient pas d'arrière pensées : l'Allemagne qui va concentrer son aide sur l'Indonésie aimerait voir ce pays soutenir sa candidature à un poste de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU, ce qui n'est pas (encore) le cas ; les USA sont généreux pour faire oublier qu'ils avaient sous estimé la gravité du désastre dans un premier temps, ce qui n'est pas conforme au « conservatisme compassionnel » du président Bush ; l'Union Européenne est traditionnellement le premier donateur pour les catastrophes...

II. Nouvelles des actions menées par les partenaires du CCFD

Depuis le 26 décembre, 18 partenaires du CCFD se sont mobilisés pour l'aide d'urgence dans l'Etat du Tamil Nadu (NCDHR est aussi active au plan fédéral ; NESAs et FEDINA interviennent dans les trois Etats de l'Inde du Sud). Tous les 18 ont envoyé un appel urgent au CCFD pour demander un soutien exceptionnel pour l'aide aux victimes. Parmi ces 18 partenaires, environ six partenaires (car il y a des partenaires comme HRFDL, NESAs, DLRF qui sont des fédérations d'associations locales...) nous ont envoyés un rapport d'activité détaillé de leurs actions depuis le 26, avec un budget et le montant de la demande adressée au CCFD.

Parmi les partenaires, NCDHR a décidé de ne pas faire des actions d'aide d'urgence ni de réhabilitation mais seulement des actions de monitoring et de plaidoyer et de lobbying auprès des autorités publiques et des médias, en particulier dans le domaine des discriminations au détriment des dalits. Cette répartition des tâches a été décidée lors de la réunion de coordination des partenaires dalit qui ont eu lieu les 30-31 décembre. Actuellement, NESAs, PW, SW et IRDS font aussi partie des structures de coordination entre ONG locales et internationales.

Certains partenaires envisagent déjà de passer à l'étape suivante de la réhabilitation, en considérant que le gouvernement du Tamil Nadu a fermé déjà certains camps de fortune pour entamer la phase de réhabilitation et la reconstruction. Mais nos organisations partenaires ont décidé de concentrer leurs actions sur les victimes dalit n'envisagent pas de passer déjà à la phase de réhabilitation, au vu de la situation actuelle des dalits, qui n'ont pas pu bénéficier des aides gouvernementale ou des ONG internationales, parce que ces dalits n'avaient pas été comptabilisés comme victimes et ne résidaient pas dans les camps « officiels » de réfugiés.

Concrètement, NESAs, HRFDL et IRDS continuent de faire de l'aide d'urgence auprès des victimes dalit. D'autres partenaires, ASAs, AREDS, PW, etc, continuent leur aide d'urgence aux populations de pêcheurs, sans se limiter aux dalits. NESAs a fait une demande (accordée) auprès de NOVIB pour un montant de 170 000 Euro dans le but de couvrir les frais de trois mois d'urgence. PW et IRDS, à travers des structures de coordination mentionnées plus bas, reçoivent des fonds d'urgence de divers bailleurs : Misereor, DanChurch Aid, Action Aid, etc. Ces rapports d'activité et demandes de financement sont disponibles en anglais, ainsi que quelques comptes-rendus de réunions de coordination. Pour une information plus détaillée, voir en annexe la carte et le tableau de l'engagement des partenaires du CCFD dans l'aide d'urgence.

III. Coordination des ONG locales et internationales

Il y a plusieurs coordinations qui sont actives ou qui se sont créées à l'occasion de cette catastrophe.

a. La première **coordination** des aides est celle qui est assurée **par les pouvoirs publics**. On en parlera peu ici. Mais cette coordination est fondamentale pour l'efficacité des aides d'urgence, elle seule permet d'éviter les doubles emplois et permet d'éviter que certains groupes soient oubliés de l'aide nationale ou internationale. Il y a certainement une tâche pour les ONG à accomplir ici, mais cela ne remplacera pas le rôle de l'Etat, le rôle des ONG consiste plutôt à surveiller cette coordination de l'Etat pour en déterminer l'efficacité et

l'équité. Or les nouvelles de nos partenaires montrent plutôt que les fonctionnaires et la police se comportent d'une manière partisane à l'égard des dalits et des membres des tribus.

b. Coordination Caritas. Les Caritas nationale de l'Inde, du Tamil Nadu, les diverses Caritas diocésaines d'une part, et les contributions en aides d'urgence des diverses Caritas donatrices (donc étrangères) d'autre part sont coordonnées par Caritas India.

c. Tamilnadu Tsunami Relief and Rehabilitation Committee (TTRRC)

Les jésuites ont été actifs dans l'aide d'urgence. Ils jouent un rôle majeur dans la coordination des congrégations religieuses (catholiques). Ils ont fait une évaluation des besoins par le réseau des religieux et des ONG liées à eux. Dans ce contexte, le TTRRC a été constitué sous la présidence du supérieur provincial des jésuites de Madurai, et coordonné par Manu, directeur de Social Watch, partenaire du CCFD. TTRRC tentera une coordination générale de toutes les initiatives prises par les jésuites au TamilNadu.

Bureau central au Loyala college. Trois bureaux régionaux.

Pour impliquer les efforts des étudiants et des institutions éducatives : 5 collèges universitaires, et 13 écoles, et en coordination avec les efforts de l'Etat.

Première réunion du Comité le 7 janvier. Une deuxième réunion de coordination aura lieu les 10-11 à Trichy. Deux comptes bancaires ont été ouverts.

d. Coordination entre NCDHR, HRFDL, NESAs, PW et IDSN

NCDHR : National Campaign for Dalit Human Right

HRFDL : Human Right Forum for Dalit Liberation (organise de coordination de 175 ONG de base dans le Tamil Nadu)

NESA : New Entity for Social Action (coordonne les actions des ONG dans trois Etats : Kerala, Tamil Nadu et Andhra Pradesh)

PW : People's Watch (coordonne les actions des ONG dans le Tamil Nadu avec quelques ONG internationales et le gouvernement)

IDSN : International Dalit Solidarity Network

Cette coordination n'est pas récente, elle existe depuis des années entre les partenaires dalit et les organisations de solidarité, mais depuis la catastrophe du tsunami, elle est devenue très active dans la coordination des aides d'urgence, dans l'analyse des situations et des politiques publiques d'aide.

e. Citizen's Platform for Tsunami Affected : cette plate forme coordonne des actions entre plusieurs ONG locales du Tamil Nadu qui sont partenaires du CCD et les actions des ONG internationales (Action Aid, Aide et Action, CRY, Save the Children, Concern, Care, Christian Children Fund, Inter Vida d'Espagne) et des organisations de la société civile, des organisations communautaires (People's Union for Civil Liberties, National Federation of Fisher Folk, Costal Action Network, Social Watch...)

f. Tsunami South India NGO Coordination Cell

Cette coordination a été créée à l'occasion de cette catastrophe. Elle fait appel aux dons financiers, en Inde et à l'étranger. Reçoit également des volontaires.

L'organisation a fait des évaluations des besoins dans certains villages, en insistant sur une démarche participative (les besoins sont définis en discutant avec les villageois et leurs leaders). En distinguant les besoins pour le logement et les besoins pour reconstituer les capacités de travail.

A court terme, il semble qu'il y ait de grands besoins pour garantir l'approvisionnement en eau : les réservoirs d'eau actuels sont pollués, et il faut trouver un système d'approvisionnement local en eau.

Cette coordination publie une lettre d'information chaque jour, disponible en annexe (Daily Newsletter, en français, car certaines sont traduites)

g. Coordination entre les agences de la **CIDSE**, Dalit working Group et Asie.

IV. Actions de lobbying

On notera en particulier les demandes de lobbying adressées par certains réseaux :

a. HRFDL : ce réseau demande qu'on se préoccupe des points suivants :

- faire pression pour que tous les morts dalits soient enregistrés dans les villages
- de même pour les personnes disparues
- faire l'inventaire des dommages causés aux propriétés dalit
- garantir l'accès aux abris de fortune
- fournir des masques, des gants et bottes aux dalits spécialisés dans les travaux de nettoyage et le traitement des carcasses et cadavres
- regrouper les dalits dans un même campement pour les faire échapper aux mesures vexatoires
- les programmes de reconstruction doivent aussi profiter aux dalits
- donner des terres cultivables aux dalits
- nettoyer les espaces dalits des débris de la catastrophe
- cesser les activités des fermes de crevettes et distribuer les terres aux dalits
- fournir les enfants dalits en équipement scolaires
- cesser d'imposer aux dalits les travaux dommageables à la santé de nettoyage et d'élimination des déchets...
- garantir aux dalits pêcheurs de nouveaux bateaux et filets de pêche
- garantir que les administrations et les fonctionnaires ne discriminent pas les dalits...
- dédommager les dalit travailleurs journaliers qui ont perdu toute possibilité de travail et sont au chômage
- etc

Pour cela, HRFDL fera un travail de monitoring.

En attendant de faire des propositions plus élaborées, HRFDL demande qu'il n'y ait pas de discrimination à l'égard des dalits, et que cette population bénéficie, comme les autres victimes, des programmes d'urgence et de reconstruction, que l'on s'engage à faire l'inventaire des besoins des dalits, que l'on fasse des propositions d'aide d'urgence pour les victimes dalit discriminées, etc.

b. IDSN :

IDSN (et le Collectif Dalit France)organise une tournée de lobbying en Europe, avec ses membres européens, auprès des divers gouvernements. Cette démarche était prévue avant la catastrophe, mais elle a été réorientée en tenant compte du tsunami. Il s'agira de faire pression sur les divers gouvernements européens pour qu'ils appuient la proposition de nommer des rapporteurs spéciaux à la Commission des droits de l'Homme de l'ONU sur la question des discriminations dalit. Les entretiens avec les divers ministères des affaires étrangères

permettront aussi, en tenant compte de l'actualité, de faire part des discriminations actuelles durant la période d'urgence contre les dalits, d'attirer l'attention sur ce point spécifique et de demander qu'au moins dans les institutions internationales, dans les agences de l'ONU, les programmes financés par l'Union européenne et les divers Etats européens, les travailleurs de l'humanitaire soient rendus conscients de leur responsabilité spécifique concernant l'équité dans la distribution des aides et les efforts de reconstruction.

c. Demande des partenaires indiens : il faudrait que les partenaires indiens et européens se concertent pour coordonner les actions d'aide et de réhabilitation d'une part, et d'autre part pour progresser dans le plaidoyer et le lobbying. Cette réunion de concertation pourrait avoir lieu en Europe dans les jours à venir, car un certain nombre de partenaires indiens font escale en Europe sur leur chemin pour se rendre au Forum Social Européen.

V. Orientations pour le CCFD

1. **Débloquer** des fonds d'aide d'urgence, dès ce lundi, à quatre partenaires, y compris trois partenaires indiens à qui on a promis oralement de contribuer au remboursement des frais qu'ils engagent sur leur trésorerie. Aux organisations suivantes : HRFDL, PW, ASA, IRDS..... Ce sera une avance de fonds en attendant qu'ils nous fassent parvenir un rapport d'activité et un rapport financier sur l'usage des fonds.
2. **Donner la priorité** du soutien aux partenaires (y compris dans la communication du CCFD) qui ont pris la décision de concentrer leur action sur les populations dalits discriminées, en fonction des évaluations des besoins effectuées. Ces dalits, par peur de représailles, n'ont pas pu rester ou ont été expulsés des camps de réfugiés et sont de ce fait exclus des aides nationales et internationales.
3. **Etre attentif dans la communication et le soutien des projets**, pour que la communauté des pêcheurs dans le Tamil Nadu ne soit pas présentée comme un groupe de persécuteurs, mais aussi une communauté de victimes. Présenter les conflits historiques et culturels entre gens de castes (y compris entre pêcheurs) et dalits. Insister sur la solidarité du CCFD à l'égard des pêcheurs. Il faut tenir compte à la fois de la nécessité de reconstituer les moyens de travail de ces pêcheurs, et de l'exigence de faire bénéficier les populations sinistrées des aides d'urgence sans discrimination.
4. **S'engager dans des actions de plaidoyer et de lobbying** demandées par les partenaires indiens et autres alliés IDSN. Il s'agit d'insister auprès des autorités publiques et des médias sur la prise de conscience nécessaire des discriminations subtiles auxquelles ont à faire face les dalits, et sur les mesures appropriées à prendre pour éviter les abus, y compris durant la phase de réhabilitation.
5. **Soutenir les frais structurels de coordination de certains de nos partenaires.** Le soutien à la coordination est primordial, mais certaines agences internationales n'ont pas de fonds pour soutenir ces frais structurels. Il revient au CCFD de soutenir les partenaires dalit (HRFDL, NCDHR, NESAR, RDS) qui font une évaluation systématique et un inventaire des dégâts subis par les dalits dans plusieurs districts.
6. **Envoyer un stagiaire** en Inde pour une durée de six mois à partir de février 2005, pour recenser l'ensemble des actions des partenaires indiens, actuellement engagés dans l'aide d'urgence, et qui souhaitent pouvoir s'engager dans la durée pour un travail de réhabilitation ; faire une étude sur l'impact du tsunami sur la relation entre les ONG locales, la société civile, l'Etat et les populations affectées au travers des coopérations mises en place lors des aides d'urgence et de réhabilitation. Faire un inventaire des travaux et partages des responsabilités entre les ONG internationales,

les ONG locales, le gouvernement du Tamil Nadu et le gouvernement fédéral. Approfondir les enjeux de la reconstruction en Inde pour les projets soutenus par le CCFD, y compris durant l'année électorale 2005.

7. **Mettre en relation Forum Asia et nos partenaires indiens** qui font de la coordination, pour une meilleure concertation des actions de plaidoyer et lobbying. Soutenir la participation de nos partenaires à la réunion de concertation de février initiée par Forum Asia à Bangkok.